*COMMUNIQUÉ DE PRESSE*

Paris, le 21 septembre 2017

Anna Ferreira, nouvelle Responsable du pôle

« Retraite et prévoyance d’entreprise »

**FIDAL a nommé Anna Ferreira à la tête de l’activité « Retraite et prévoyance d’entreprise ». Membre de la direction du département Droit social du cabinet, elle aura pour mission de poursuivre le développement de ce pôle, à la suite du départ à la retraite de Michel Hallopeau, avec l’ambition de faire de FIDAL un acteur de référence dans le domaine de la protection sociale.**

Titulaire d'un Master 2 DJCE et d'un Master 2 Protection sociale complémentaire, Anna Ferreira (36 ans) a mené toute sa carrière au sein du cabinet, qu’elle a rejoint en 2005.

Anna est également membre du Bureau de l’Institut de la Protection Sociale, think tank dont les réflexions contribuent à la définition et à la mise en œuvre d'une législation efficace dans ce domaine.

Elle entend poursuivre dans cette voie, afin d’asseoir cette spécialité qui constitue un enjeu majeur dans la gestion des ressources humaines et la politique de rémunération des salariés.

Composée d’une trentaine d’avocats et juristes, le pôle « Retraite et prévoyance d’entreprise » du cabinet est rattaché à la direction technique Droit social de FIDAL, garante du savoir faire à travers la doctrine, la formation interne, les opérations d’extériorisations et l’appui technique. Cette organisation a également pour vocation d’assurer l’excellence technique au service du développement.

Au total, le département Droit social comprend plus de 300 avocats et juristes, répartis à Paris et en régions.

***Photo sur demande***

***A propos de FIDAL***

*Avec 1400 avocats et juristes en France, des partenaires dans 150 pays et un chiffre d’affaires de 332,8 M€ en 2015/2016, FIDAL est le premier cabinet d’avocats d’affaires en France\* et le 2ème en Europe continentale\*\* par la taille et le chiffre d’affaires (Source : \*radiographie des cabinets d’avocats d’affaires en France, Juristes Associés / \*\* classement The Lawyer « European 100 »)*

*Les avocats de FIDAL conseillent 80 000 entreprises et organismes de toutes tailles et leurs dirigeants, des groupes internationaux aux entreprises du middle-market, avec la même exigence de qualité et de connaissance du marché de leurs clients.*

*Pour plus d'informations :* [*www.fidal.com*](http://www.fidal.com) *-* [*www.fidal-avocats-leblog.com*](http://www.fidal-avocats-leblog.com)

*Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :*

          

***Contact presse***

*Alexandre Poidevin :* *alexandre.poidevin@fidal.com**- 01 58 97 10 56*